

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 20/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

CARO Véronique, HAMEAU Véronique, MAINGUY Tiffany, MOLINA Gisèle, SICILIANO Floriana, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie, VALADON Anaïs

BOTHEREAU Jean-Pierre, de ROBIEN Philippe, DOUCET David, GOUACHE Guy, LEMAIRE Bruno, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François

**Absente excusée** :

BOUCHER Elisabeth donne pouvoir à ROBIEN Philippe

**Absents** :

ATGER Télésia  
PÉAN Vincent

**Secrétaire de Séance** : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 16

**Votants** : 17



**Délibération 2026-31 : budget primitif 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (article 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982),

Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 31 mars de chaque année,

Considérant que la date limite du vote du budget est reportée au 30 avril 2026,

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur ROUSSARIE qui expose le contenu du budget de l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2026 arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses = Recettes .....2 035 307.06 €
- Section d'investissement : Dépenses = Recettes .....625 388.76 €

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011	530 034.06 €	013	1 000.00 €
012	746 200.00 €	70	151 600.00 €
014	147 113.00 €	73	358 866.00 €
65	364 550.00 €	731	832 000.00 €
66	24 000.00 €	74	343 670.00 €
67	100.00 €	75	13 250.00 €
023	221 310.00 €	Excédent reporté (002)	334 921.06 €
<b>Total</b>	<b>2 035 307.06 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 035 307.06 €</b>
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
13	/	10	343 203.76 €
16	132 000.00 €	13	49 790.00 €
20	7 000.00 €	16	/
21	218 500.00 €		
041	11 085.00 €	041	11 085.00 €
Déficit reporté (001)	256 803.76 €	021	221 310.00 €
<b>Total</b>	<b>625 388.76 €</b>	<b>Total</b>	<b>625 388.76 €</b>

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

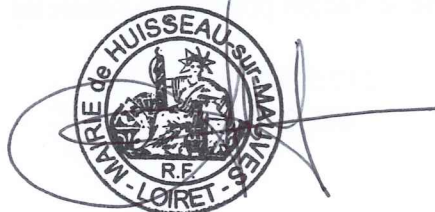
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 06/05/2026

Le secrétaire de séance

Amélie TOTTEREAU-RÉTIF



Le Maire,

Jean-Pierre BOTHEREAU

